



Information Direction **le 21/11/2012 à 09h30**

La Direction nous informe que les samedis 1, 8 et 15 décembre 2012 seront travaillés en heures supplémentaires obligatoires avec les horaires suivants 5h – 13h.

Les contrats des 5 personnes en S.D. sont reconduits jusqu'au 23 décembre 2012.

Une réunion est prévue le mardi 27 novembre afin d'étudier diverses possibilités qui éviteraient le travail obligatoire les samedis.

Afin de réduire voir supprimer le caractère obligatoire des heures supplémentaires, la CGT réitère sa demande du 11 juin 2012 à savoir l'embauche d'intérimaires et/ou de faire appel sur la base du volontariat à des salariés du site de Garchizy qui sont actuellement en chômage partiel.

La CGT

mercredi 21 novembre 2012